

# L'ÉCORESPONSABILITÉ AU TRAVAIL

UN GUIDE DE NÉGOCIATION ÉCORESPONSABLE À L'INTENTION  
DES ÉQUIPES DE NÉGOCIATION COLLECTIVE DES ORGANISATIONS  
MEMBRES ET ASSOCIÉES DE LA CTF/FCE



# L'ÉCORESPONSABILITÉ AU TRAVAIL

## *Un Guide de négociation écoresponsable à l'intention des équipes de négociation collective des organisations membres et associées de la CTF/FCE*

La population canadienne entretient depuis toujours un lien étroit avec la nature époustouflante de ce pays que nous avons la chance d'habiter. Les peuples autochtones d'un océan à l'autre prennent soin de ce vaste territoire depuis des temps immémoriaux et il nous incombe à tous et à toutes de le protéger.

De nos jours, le développement durable et la conscience environnementale font consensus dans la société canadienne. Il est donc naturel que les milieux de travail appliquent des règles pour protéger les travailleurs, les travailleuses et l'environnement. Bien que la profession enseignante ne soit pas nécessairement en première ligne dans la lutte contre les changements climatiques, la conscience environnementale occupe une place de plus en plus importante dans l'éducation au Canada. Les écoles sont confrontées à des défis complexes : changements démographiques, transformation technologique, attentes croissantes en matière d'inclusivité et pressions accrues sur la santé physique et mentale du personnel et des élèves. Chaque fois que de nouvelles pratiques de travail sont élaborées et mises en œuvre, le personnel de l'éducation peut en profiter pour y intégrer la notion d'environnement afin de répondre non seulement aux besoins des élèves et du personnel, mais aussi aux critères de durabilité et d'efficacité.

La négociation écoresponsable n'est pas un concept entièrement nouveau : les conventions collectives comportent depuis longtemps des dispositions visant à protéger les travailleurs et travailleuses contre les risques liés à la manipulation de substances dangereuses. Lorsqu'on négocie pour améliorer nos conditions de travail, il est logique de chercher à éliminer les pratiques nocives pour l'environnement et à privilégier des options écologiques. On n'a qu'à penser à l'amiante, qui n'a été progressivement abandonné qu'après que le mouvement syndical ait réclamé des protections contre cette matière cancérigène dangereuse et exigé la restriction de son utilisation, bien avant que les changements climatiques ne soient au centre du débat public.

Malgré les avantages évidents de la négociation écoresponsable pour les personnes syndiquées et la société dans son ensemble, l'intégration de dispositions environnementales aux conventions collectives peut se heurter à divers obstacles que les syndicats doivent prendre au sérieux. Premièrement, les employeurs hésitent souvent à assumer les coûts supplémentaires associés aux initiatives écoresponsables, en particulier en période d'incertitude économique ou de pressions budgétaires dans le secteur public. Deuxièmement, de nombreux syndicats ont par le passé eu tendance à privilégier lors des négociations les gains économiques immédiats plutôt que la durabilité à long terme de l'environnement ou des secteurs d'activité qui y évoluent. Enfin, certaines personnes syndiquées ne voient pas de lien direct entre les questions

environnementales et leurs droits en milieu de travail. Les campagnes de sensibilisation des syndicats n'ont pas tendance à présenter la durabilité environnementale comme une question d'équité ou un possible gain tangible pour les personnes syndiquées.

Lorsque les syndicats négocient des dispositions écoresponsables, ils montrent au public, notamment aux élèves et aux familles, que le vrai changement passe par la solidarité et l'action collective. En intégrant l'écoresponsabilité à leurs conventions collectives, les membres du personnel de l'éducation montrent aux élèves que militer pour l'équité et pour une planète viable fait partie de ce que les syndicats font de mieux : protéger les gens et notre avenir collectif. Les élèves ont grandement besoin de modèles à suivre dans le domaine environnemental, et les syndicats peuvent jouer un rôle en ce sens.

Mis à part les obstacles mentionnés ci-dessus, les dispositions écoresponsables présentent souvent des avantages qui les distinguent des autres priorités de négociation. Au niveau fédéral, provincial/territorial et municipal, certaines subventions offertes par les gouvernements ou les entreprises de services publics peuvent parfois contribuer à financer les dispositions écoresponsables demandées par les syndicats. Les pressions du public, notamment des consommateurs et des investisseurs, en faveur d'une plus grande durabilité des activités des employeurs privés et publics, peuvent aussi inciter les syndicats à négocier des dispositions écoresponsables.

Lorsqu'on les interroge sur le sujet, un grand nombre de travailleurs et travailleuses se disent très préoccupés par les changements climatiques et affirment soutenir les dispositions et les politiques écologiques en milieu de travail. Quoi qu'il en soit, la négociation de dispositions écoresponsables dans les conventions collectives est une tendance croissante au pays, qui vient élargir les notions de solidarité et de négociation collective. Alors que le Canada se dirige inexorablement vers un avenir sobre en carbone en raison des politiques gouvernementales et de l'urgence publique, les syndicats auront un rôle de plus en plus crucial à jouer pour promouvoir un changement durable ancré dans une solidarité écologique mondiale.

C'est dans cet esprit que le Groupe de travail sur les changements climatiques de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) propose le présent guide, qui contient des dispositions écoresponsables négociées à l'échelon fédéral, provincial/territorial et local, en plus de fournir des pistes de réflexion aux membres du personnel de l'éducation qui souhaitent utiliser la négociation collective comme un outil stratégique au service du développement durable au Canada. Ce guide regroupe des pratiques exemplaires à suivre pour intégrer les principes de durabilité sociale, environnementale et économique aux relations du travail. L'objectif est de favoriser des négociations qui créent des conditions de travail équitables, mais aussi un système d'éducation fort, résilient et durable pour tous et toutes.

En suivant une approche proposée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Groupe de travail a examiné les conventions collectives du secteur de l'éducation afin d'y trouver des dispositions types concernant les changements climatiques, l'environnement et la durabilité.

## Un document évolutif

La négociation écoresponsable exige un effort collectif. L'intensification des changements climatiques, l'évolution technologique et les différences entre les politiques et les infrastructures régionales font que les approches de négociation écoresponsable évoluent constamment. Consciente de cette réalité, la CTF/FCE a élaboré le présent guide en vue d'en faire un *document évolutif*, avec l'idée d'adapter et d'enrichir son contenu au fil du temps.

Ce guide vise à soutenir le leadership et l'innovation des organisations membres et associées de la CTF/FCE à la table de négociation, tout en s'inspirant de leur expérience. À mesure que les syndicats négocieront de nouvelles dispositions, obtiendront des avancées écologiques et développeront des initiatives locales liées à la durabilité, à la santé environnementale et à l'action climatique, ces succès contribueront à enrichir et à améliorer le présent guide.

La solidité et la pertinence à long terme du contenu du *Guide de négociation écoresponsable* reposeront sur une collaboration active. Nous invitons donc les organisations membres et associées à fournir des exemples de clauses négociées, de politiques et de pratiques efficaces afin que les avancées réalisées dans une région puissent soutenir les progrès dans l'ensemble de la Fédération. En partageant ce qui fonctionne, nous pouvons continuer à élaborer un outil pratique, réactif et évolutif qui reflète les réalités actuelles des négociations collectives — et les défis climatiques à venir.

Les organisations membres et associées qui le souhaitent peuvent soumettre d'autres exemples de dispositions de conventions collectives au **directeur du Bien-être du personnel enseignant et de la Négociation collective de la CTF/FCE, Mischa Terzyk**, à l'adresse [mterzyk@ctf-fce.ca](mailto:mterzyk@ctf-fce.ca).

Note de l'équipe de traduction : La plupart des citations présentées dans ce document sont des traductions libres de textes publiés uniquement en anglais, comme l'indiquent les liens correspondants. À l'inverse, lorsque les liens renvoient vers des sources en français, les citations proviennent alors de textes publiés dans cette même langue.

# TABLE DES MATIÈRES

1. COMITÉS DE L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL.....	7
À l'échelle provinciale .....	8
Autres.....	10
2. POLITIQUES CLIMATIQUES ET CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS .....	14
À l'échelle provinciale .....	14
À l'échelle locale .....	16
Autres.....	17
Ressources supplémentaires.....	20
3. CONSERVATION ÉNERGÉTIQUE.....	21
À l'échelle provinciale .....	22
À l'échelle locale .....	23
Autres.....	25
4. TRANSPORT .....	27
À l'échelle provinciale .....	27
À l'échelle locale .....	28
Autres.....	29
5. Transition juste .....	32
À l'échelle locale .....	32
Autres.....	34
6. PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES .....	36
À l'échelle locale .....	36
Autres.....	37
7. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE/MILIEU DE TRAVAIL SAIN .....	39
À l'échelle provinciale .....	39
À l'échelle locale .....	41
Autres.....	42
8. PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE LA POLLUTION.....	45
À l'échelle provinciale .....	45

À l'échelle locale .....	46
Autres.....	47
<b>9. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL AXÉ SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....</b>	<b>49</b>
À l'échelle locale .....	49
Autres.....	52
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>55</b>

# 1 COMITÉS DE L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL



## 1. COMITÉS DE L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL

D'un bout à l'autre du Canada, les syndicats et les employeurs sont de plus en plus conscients du fait qu'un milieu de travail sain et sécuritaire doit aussi être durable sur le plan environnemental. Les conventions collectives et les comités mixtes évoluent en conséquence et travaillent donc avec une conception élargie de ce qu'on appelle traditionnellement la santé et la sécurité au travail pour inclure l'écoresponsabilité, l'incidence des changements climatiques et le développement durable.

Les exemples qui suivent montrent ce qu'ont fait des organisations provinciales et locales pour intégrer directement les priorités environnementales dans la structure des relations du travail. Leurs efforts témoignent d'une volonté grandissante d'agir de façon concertée en faveur du développement durable.

En créant des comités permanents qui se rencontrent régulièrement pour établir les plans d'action, échanger de l'information et mettre en œuvre des programmes verts conjoints, les syndicats s'assurent que les préoccupations environnementales sont considérées au même titre que la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses et que le bien-être communautaire. L'intégration de ces préoccupations vient répondre aux grandes priorités des

comités de l'environnement, qui sont de partir des structures existantes pour que l'action écologique s'inscrive dans les pratiques quotidiennes du milieu de travail et d'avancer vers un monde plus sain et plus durable.

## À l'échelle provinciale

### 1. Comité mixte patronal/syndical de l'environnement — Convention collective entre le conseil scolaire du district de Toronto et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) — Ontario

« Le Conseil scolaire et le Syndicat s'engagent à chercher et à adopter des mesures concrètes pour réduire l'impact des changements climatiques et l'empreinte carbone du Conseil scolaire, favoriser un développement durable et réduire le gaspillage de ressources. Le Comité définira ses propres principes directeurs. » [OSSTF/FEESO Collective Agreement – Toronto District School Board – 2022–2025](#)

### 2. Comité mixte d'examen des produits chimiques et du matériel — Conseil scolaire du district de Hamilton-Wentworth — Ontario

« Les membres du SFCP 4153 au conseil scolaire de Hamilton-Wentworth ont mis sur pied un comité mixte d'examen des produits chimiques et du matériel où le syndicat et l'employeur ont chacun trois représentantes et représentants. Les travaux de ce comité ont mené à des modifications de la convention collective pour tenir compte à la fois des répercussions sur l'environnement, la santé-sécurité et les effets des améliorations au-delà du lieu de travail. »

[Pourparlers — Ressource pour les négociations du SFCP — Négocier un lieu de travail plus écologique](#)

### 3. Comité de l'environnement et du développement durable — Conseil du district scolaire de Halton — Ontario

Formé il y a plus de dix ans, ce comité réunit des personnes de divers départements qui travaillent aux questions environnementales touchant les élèves, le personnel et l'ensemble de la communauté scolaire du district. Il soutient les groupes et les initiatives des élèves, comme ÉcoÉcoles, et s'attaque à des dossiers environnementaux à l'échelle du district comme le problème des bouteilles d'eau à usage unique, les machines à plastifier, la gestion des déchets et l'écologisation des terrains scolaires. Il cherche à faire participer des intervenantes et intervenants d'horizons divers à l'élaboration des politiques, des procédures et du plan d'action du Conseil.

[Board Policy Environmental Leadership](#)

#### 4. Statuts et règlements administratifs de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO) — Ontario

« 11.2.12 Toutes les sections locales s'efforceront d'avoir un comité de l'environnement. »  
[ETFO Constitution and Bylaws 2025-2026](#)

#### 5. Politiques externes de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) — Ontario

« C'est la politique d'OSSTF/FEESO :  
[...]

8.5.16. que tous les lieux de travail, lorsque possible, devraient avoir un comité mixte employeur/syndicat sur l'environnement, avec comme mandat de cerner les actions et programmes qui favorisent la durabilité environnementale du lieu de travail; (A.24) »  
[Politiques externes d'OSSTF/FEESO \(2025-2026\)](#)

#### 6. Groupe de travail consultatif en matière d'environnement de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) — Ontario

Le Groupe de travail consultatif en matière d'environnement d'OSSTF/FEESO a publié un rapport qui fournit des listes de contrôle des bonnes pratiques environnementales et des ressources connexes. La version originale date de 2017 : [De petits pas vers un syndicat plus écologique](#). Une version révisée (de 2025) existe en anglais : [Small Steps to a Greener Union](#).

#### 7. Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO)

L'OSSTF/FEESO reconnaît depuis longtemps l'importance d'une bonne gestion environnementale et propose à ses membres des ressources, des ateliers et des comités consultatifs pour promouvoir le développement durable dans les écoles et les milieux de travail. L'organisation s'est par ailleurs dotée d'un guide de négociation écoresponsable qui aide les unités locales de négociation à traduire leurs priorités environnementales en mesures concrètes négociables, comme des projets de rénovation écoénergétique, des programmes de réduction des déchets, des moyens de transport durables et la création de comités mixtes de l'environnement. En reliant les politiques et ressources provinciales à des stratégies concrètes sur le terrain, le guide aide les membres à se mobiliser en faveur d'un milieu de travail et d'apprentissage plus sain, plus écologique et plus durable. La liste ci-dessous présente les politiques les plus pertinentes. La liste complète se trouve [ici](#).

- **8.5.1** – Les employeurs devraient élaborer des politiques ou programmes de sensibilisation à l’environnement.
- **8.5.3** – Des fonds devraient être octroyés à la rénovation des écoles existantes afin de les rendre plus écoénergétiques.
- **8.5.4** – Toutes les écoles devraient être accessibles à pied, à vélo ou par transport en commun.
- **8.5.5** – Des fonds devraient être octroyés à l’installation de panneaux solaires dans les écoles et autres propriétés des conseils scolaires.
- **8.5.6** – Les autobus à essence devraient être graduellement remplacés par des autobus hybrides ou électriques.
- **8.5.7** – Il faudrait mettre en place les infrastructures nécessaires à des programmes de recyclage « zéro déchet » dans les écoles et assurer la formation du personnel en conséquence.
- **8.5.8** – Il faudrait intégrer le sujet des changements climatiques dans les programmes d’études (pourrait être rattaché aux considérations concernant la charge de travail et au développement professionnel).
- **8.5.16** – Il faudrait avoir des comités mixtes employeur/syndicat sur l’environnement pour promouvoir la durabilité.
- **8.5.19** – Il faudrait réinvestir les économies réalisées par les mises à niveau écoénergétiques dans le secteur public (pourrait être rattaché aux négociations sur l’utilisation du financement).

## Autres

### 1. Plan d’action climatique : objet et conformité — Convention collective entre la section 1 du Chicago Teachers Union et Christopher House — États-Unis

« 46.1. Objet : Viser la conformité au Plan d’action climatique des Chicago Public Schools afin de “préserver les ressources nécessaires à la santé et à l’atteinte ou au dépassement des normes d’efficacité énergétique des installations, présenter en classe les défis énergétiques et environnementaux du monde réel et les solutions connexes, et encourager la participation communautaire à la lutte contre la crise climatique”. Atténuer les effets de la crise climatique et se préparer à celle-ci, et examiner les améliorations à apporter aux bâtiments, entre autres pour la ventilation et l’isolation. »

[Chicago Teachers Union, Local 1, AFT-IFT, AFL-CIO, Collective Bargaining Agreement, Article 46, Green Schools](#)

**2. Élargissement du mandat des comités de santé et sécurité pour inclure les questions environnementales — Convention collective entre le College of the North Atlantic, la province et la Newfoundland and Labrador Association of Public and Private Employees — Terre-Neuve-et-Labrador**

« 47.07 Le mandat des comités de santé et sécurité au travail sera élargi pour inclure les questions environnementales. »

[Collective Agreement, College of the North Atlantic Support Staff Agreement, Article 47.07, 2022–2026](#)

**3. Collaboration en matière de prévention de la pollution et de gestion de l'environnement — Convention collective entre le Syndicat des Métallos, section 480, et Teck Metals — Colombie-Britannique**

« Teck Metals (la « Société ») reconnaît l'important rôle que jouent le syndicat et les employées et employés dans la protection de l'environnement et la création d'un milieu de travail sain. La Société et le Syndicat conviennent de collaborer afin de bien comprendre et d'atténuer l'impact des activités de Trail Operations sur le milieu de travail et la communauté.

Le Syndicat participera avec la Société à des programmes de prévention de la pollution, de gestion environnementale et de protection de la santé du personnel. À cette fin, le Syndicat participera à des évaluations et à des enquêtes en bonne et due forme afin de prévenir les effets néfastes sur la santé et l'environnement. La Société mettra toute l'information pertinente, y compris les données de surveillance, à la disposition du Syndicat à la demande de celui-ci.

Cette collaboration repose sur la reconnaissance des ententes et pratiques adoptées au fil des ans et témoigne de la volonté des deux parties de travailler ensemble à la protection de l'environnement et de la santé. »

[http://www.bcbargaining.ca/content/983/TeckMetal\\_USW2017.pdf](http://www.bcbargaining.ca/content/983/TeckMetal_USW2017.pdf)  
[Collective Agreement, Article 10.02, 2022–2027](#)

**4. Composition et responsabilités du comité de l'environnement — Convention collective entre TCA, employés d'usine et préposés à l'entretien, et Chrysler Canada — Canada**

« [...] il est entendu que, pour témoigner de cet intérêt partagé, les parties créeront un comité national de l'environnement. Ce comité se composera de deux personnes pour représenter le syndicat, soit le coordonnateur national ou la coordonnatrice nationale de la santé et sécurité et une représentante ou un représentant désigné par le président ou la présidente du syndicat national, et de deux autres personnes pour représenter Chrysler

Canada, soit la ou le gestionnaire de la santé et sécurité et la ou le gestionnaire de l'environnement.

Le comité national :

- se réunira quatre fois par année aux dates et lieux convenus d'un commun accord afin de discuter des questions concernant l'environnement, le recyclage et la conservation énergétique en rapport avec les employées et employés de Chrysler Canada;
- élaborera et publiera une déclaration conjointe sur les questions d'environnement, de recyclage et de conservation énergétique en rapport avec les employées et employés de Chrysler Canada;
- discutera d'éventuels programmes à mettre en œuvre dans les usines et les bureaux en matière d'environnement, de recyclage et de conservation énergétique, et formulera des recommandations à cet effet;
- fera la promotion des programmes en vigueur dans les usines et les bureaux en matière d'environnement, de recyclage et de conservation énergétique, et soutiendra ces programmes;
- discutera des questions soumises dans ces domaines par les usines et les bureaux;
- concevra et publiera du matériel éducatif à l'intention des membres du personnel et de leurs familles sur l'environnement, le recyclage et la conservation énergétique;
- discutera d'un commun accord de ses autres tâches et responsabilités lors de ses réunions ordinaires.

Les parties s'entendent pour que ce comité ne travaille pas dans la confrontation, mais poursuive l'objectif clair de mieux sensibiliser le personnel de Chrysler Canada à la question environnementale. »

[CAW, Locals 444, 1285, 1459, and Chrysler Canada, Windsor, Article 15.3, Joint National Environmental Committee, 2012–2016](#)

## **5. Entente conjointe sur l'environnement et le changement climatique conclue entre Unison (Royaume-Uni) et le Stockport Metropolitan Borough Council (2016) — Stockport, Royaume-Uni**

« Le Conseil de Stockport et le syndicat UNISON encourageront les gestionnaires, le personnel et les représentantes et représentants syndicaux de l'environnement à partager la responsabilité de rendre leur milieu de travail plus vert. Dans le cadre de ce travail et en réponse à cet engagement, les parties auront des échanges constructifs sur la manière d'atteindre cet objectif.

Les parties reconnaissent que les changements ne pourront être apportés du jour au lendemain, mais le Conseil et le Syndicat s'engagent à mener à bien un programme commun d'amélioration continue en s'appuyant sur des études régulières d'impact sur

l'environnement et la surveillance des problèmes environnementaux et plus précisément de l'empreinte carbone. »

Les parties s'entendent pour collaborer à l'atteinte de leurs objectifs, dont les suivants :

« Impact sur l'environnement

Compte tenu de l'impact sur l'environnement de toutes les politiques opérationnelles internes et externes de l'organisation, trouver les endroits ou procédés où il faut intervenir pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement, en particulier en se penchant sur les aspects suivants :

- la recherche d'une convergence entre les activités à fortes émissions du Conseil et l'objectif d'UNISON de réaliser une transition juste et équitable vers une économie à faibles émissions sans perdre de vue les besoins sociaux et environnementaux;
- la conservation énergétique, la gestion des déchets et la prévention de la pollution;
- la mesure de l'empreinte carbone totale et la recherche de moyens de réduire les déchets, selon des cibles et un calendrier précis de réduction continue des émissions;
- la nécessité de faire que les responsables de l'achat d'équipement, du chauffage, de l'éclairage, des systèmes de gestion des déchets et autres tiennent bien compte de l'impact sur l'environnement et de la consommation énergétique, et appuient l'adoption de technologies vertes;
- la nécessité de faire que les personnes qui se servent de l'équipement et des systèmes veillent à le faire de manière à éviter une consommation excessive de l'énergie et des matériaux, et encouragent la réutilisation et le recyclage le plus possible. »

[Unison \(U.K.\) and Stockport Metropolitan Borough Council, U.K., 2016, Joint Environment and Climate Change Agreement](#)

**2**

# POLITIQUES CLIMATIQUES ET CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS



## 2. POLITIQUES CLIMATIQUES ET CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Les politiques climatiques et les cibles de réduction des émissions sont essentielles pour protéger l'environnement et promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être des communautés. Les conventions collectives sont des outils qui peuvent faire avancer la lutte pour l'environnement en encourageant des pratiques responsables. Les politiques dans ce domaine et les cibles de réduction des émissions peuvent guider la façon dont les organisations et les communautés préparent l'avenir. Les exemples qui suivent présentent des contextes, des stratégies et des approches qui pourraient servir d'inspiration.

### À l'échelle provinciale

1. Le Groupe de travail sur l'action climatique de la British Columbia School Trustees Association (BCSTA) veut prioriser les politiques environnementales — Colombie-Britannique

La BCSTA a publié le rapport de son groupe de travail sur l'action climatique qui invite fortement les conseils scolaires à prioriser les mesures d'atténuation des changements climatiques et à intégrer des pratiques durables dans leurs priorités stratégiques. Les politiques proposées viennent appuyer l'objectif de Clean BC de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030. Au nombre des principales recommandations du

rapport figurent la nécessité de faire de l'action climatique un pilier de la gouvernance, de pousser en faveur d'un financement durable, d'encourager les réponses régionales et d'inclure la réduction des émissions, les moyens de transport écoénergétiques et l'amélioration des bâtiments aux plans des districts scolaires. [British Columbia School Trustees Association, Call for Action on Climate Change in Schools](#)

## **2. Congé pour cause de mauvais temps et de routes impraticables — Convention collective entre la division des écoles catholiques séparées Holy Family et l'Alberta Teachers' Association (ATA) — Alberta**

« 14.5 Le surintendant ou la surintendante ou encore la personne désignée peut accorder un congé à un enseignant ou une enseignante qui, malgré des efforts raisonnables, n'est pas en mesure de se rendre à son école depuis son lieu de résidence habituel en raison :

14.5.1. du mauvais temps, ou

14.5.2. de routes impraticables. »

[Collective Agreement between the Holy Family Catholic Separate School Division and The Alberta Teachers' Association, 2024](#)

## **3. Congé d'urgence en cas de catastrophe naturelle — Convention collective entre la division des écoles catholiques séparées Holy Family et l'Alberta Teachers' Association (ATA) — Alberta**

« 14.9.1. Un congé d'urgence rémunéré sera accordé aux membres du corps enseignant qui sont gravement touchés par des catastrophes naturelles et doivent évacuer leur résidence principale. Ces personnes doivent informer leur surintendant ou surintendante, ou la personne désignée, de leur évacuation. »

[Collective Agreement between the Holy Family Catholic Separate School Division and The Alberta Teachers' Association, 2024](#)

## **4. Groupe de travail consultatif en matière d'environnement (GTCE) de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) — Ontario**

« Afin d'aider les unités de négociation/districts à rendre leurs activités plus favorables à l'environnement, le GTCE a dressé une liste d'idées potentielles qui pourraient être amorcées dans les unités de négociation/districts et une liste d'articles qui pourraient être achetés pour votre bureau local. De plus, ces initiatives et ces achats pourraient être admissibles à des fonds par le biais du compte 2065 — Initiatives environnementales. Pour de plus amples renseignements sur les fonds, consultez le Guide financier d'OSSTF/FEESO. » <https://www.osstf.on.ca/-/media/Provincial/Documents/Resource-Centre/environmental->

## À l'échelle locale

### 1. Plan d'action pour le climat et la durabilité 2021–2026 du district scolaire de Richmond et cibles de réduction des émissions — Colombie-Britannique

Le plan d'action pour le climat et la durabilité du district scolaire de Richmond, intitulé *District Sustainability and Climate Action Plan 2021–2026*, propose des actions et des objectifs précis pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, conserver l'énergie, favoriser le transport durable et réduire les déchets afin d'atteindre la cible de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de carboneutralité d'ici 2050.

[Richmond School District Sustainability and Climate Action Plan, 2021–2026](#)

### 2. Plan d'action climatique du district scolaire du Grand Victoria (2022–2027) — Colombie-Britannique

Le plan d'action climatique du district scolaire du Grand Victoria (2022–2027) s'attaque à d'importants volets de la question environnementale dont la bonne gestion des terres et des eaux, la réduction des déchets, la gestion de l'énergie et le transport durable, dans l'optique de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre du district d'ici 2030.

[Greater Victoria School District Climate Action Plan, 2022–2027](#)

### 3. Cadre de planification opérationnelle du district scolaire des îles Gulf — Colombie-Britannique

Le district scolaire des îles Gulf a inclus dans son cadre de planification opérationnelle des dispositions sur l'action climatique et l'environnement durable (section 13). Ces dispositions, qui s'apparentent à des clauses de convention collective, prévoient entre autres la création d'un groupe de travail sur l'action climatique, l'affectation de fonds excédentaires à l'achat d'autobus électriques et le choix de privilégier les projets d'immobilisations

écoresponsables. [Gulf Islands School District 64, Framework for Operation Planning, 2021–2024, Section 13](#)

### 4. Politique sur les initiatives et la durabilité environnementales — Conseil scolaire du district de Halton — Ontario

« Le conseil scolaire veut contribuer à bâtir un monde juste, équitable et durable qui renforce l'intersectionnalité de l'environnement, de la justice et des droits de la personne. »

« Le conseil scolaire applique à l'éducation et à tous les aspects de son fonctionnement une démarche axée sur l'équité et le développement durable afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ces objectifs fournissent un cadre qui orientera les actions du conseil scolaire tout en permettant aux intervenants de

bien comprendre le lien entre les objectifs et les résultats visés en matière de durabilité. »  
[Environmental Leadership and Sustainability Board Policy](#)

## Autres

### 1. Internationale de l'Éducation — Urgences climatiques — Résolution adoptée au 10<sup>e</sup> Congrès mondial

« Le Congrès décide que le Bureau exécutif :

19. Appelle les Nations Unies, tous les gouvernements et tou-te-s les dirigeant-e-s du monde à :

a. Mettre en œuvre des interventions significatives en matière de changement climatique, conformément à la déclaration de Glasgow de la COP26.

[...]

c. Élaborer et mettre en œuvre des protections accrues pour les personnes et les communautés vulnérables aux déplacements climatiques et veiller à l'atténuation des effets sur le bien-être social, émotionnel, économique et spirituel de toutes les personnes au moyen de politiques régionales, nationales et internationales complémentaires.

[...]

20. Encourager les organisations membres à :

a. Développer des réponses structurelles internes à l'urgence climatique d'origine humaine, y compris la mise en œuvre de pratiques durables pour contribuer aux efforts mondiaux visant à limiter les hausses de température.

b. Développer du matériel supplémentaire et contextualisé pour soutenir le travail des enseignantes et enseignants et des personnels de l'éducation dans la formation des élèves à un avenir durable.

[...]

e. Relier le renouveau syndical et le renforcement des capacités au travail du mouvement syndical mondial qui s'engage dans le dialogue social pour réaliser un avenir durable.

[...]

g. Développer des propositions et des politiques pour que les écoles soient des lieux de réflexion et d'action concrète sur les questions environnementales, y compris la manière dont l'école est construite, comment elle achète, consomme, recycle et élimine les matériaux.

21. Rechercher et développer d'urgence des coalitions avec des partenaires pertinents aux niveaux national et international pour soutenir les actions visant à faire face aux urgences climatiques d'origine humaine. » [Urgence climatique mondiale d'origine humaine](#)

## 2. La Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (FECB) et la question de ses placements en matière climatique — Colombie-Britannique

### Résolution visant l'abandon des combustibles fossiles

À son assemblée générale annuelle de 2022, la FECB a adopté une résolution soumise par une personne membre pour que la Fédération, par l'intermédiaire des gestionnaires de son régime de retraite, cesse d'investir dans les sociétés pétrolières et gazières.

[Institute for Energy Economics and Financial Analysis](#)

<https://www.bctf.ca/news-and-opportunities/news-details/2021/03/01/labour-and-climate-action-bargaining-for-our-futures>

<https://www.hdsb.ca/media/vewh4tbr/sustainabilityenvironment.pdf>

## 3. Procédure administrative sur le développement durable — District scolaire de Delta — Colombie-Britannique

### « Contexte

Par l'intermédiaire de son comité de l'environnement, le conseil du district scolaire de Delta s'engage à favoriser auprès des élèves, du personnel, des parents et de la communauté, une plus grande sensibilisation et responsabilisation face à l'enjeu du développement durable en faisant preuve de leadership dans ce domaine et en adoptant une approche globale qui couvre les changements climatiques, l'optimisation énergétique, la réduction des déchets et la conservation de l'eau.

Le conseil a pris l'engagement d'améliorer ses résultats en matière de développement durable et s'efforcera de poursuivre ses activités et de prendre ses décisions en fonction de cinq priorités : la conservation, la protection, l'éducation, la réglementation et la reconnaissance.

Dans sa gestion de l'environnement, le district s'engage à incarner cinq priorités, à les promouvoir activement et à les intégrer dans ses décisions, son approche de l'apprentissage professionnel et ses actions.

### Définition

L'expression « développement durable » désigne la capacité d'une chose, d'une action ou d'un processus d'exister ou de se poursuivre indéfiniment et de répondre aux besoins

présents sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs besoins à leur tour.

## Procédures

1. Le district encourage et appuie les initiatives visant à réduire, à recycler et à réutiliser les matières résiduelles dans ses écoles et ses départements.
2. Le district adhère au principe de la conservation de l'électricité, des combustibles fossiles et de l'eau, comme en fait foi son Plan de gestion énergétique qui mise sur l'optimisation par la voie de la technologie et du changement comportemental. Cela se traduira par une meilleure conservation de l'énergie, une réduction des émissions de gaz à effet de serre et la recherche de sources d'énergie renouvelable, sans compromettre la sécurité, le confort et la santé des élèves et du personnel. Le Plan est la propriété et la responsabilité de tous ceux et celles qui font partie du district, de sorte que tout le monde contribuera à la conservation et à la réduction des déchets.
3. Le district adoptera des pratiques pour protéger les élèves, le personnel, la communauté et l'environnement. Il favorisera les pratiques exemplaires qui permettront de réduire les déchets et la consommation d'eau et d'énergie. Adoptées à l'échelle du district, ces pratiques consisteront, entre autres, à remplacer ou éliminer les substances toxiques et nocives, à accroître l'utilisation des produits recyclés et recyclables, à réduire les emballages et la production de déchets solides, et à éviter que les produits recyclables finissent au dépotoir.
  - 3.1 Le district achètera les produits écologiques et recyclables qui offrent le meilleur rendement possible.
  - 3.2 Le cas échéant, le district continuera de promouvoir la conservation et la mise en valeur des habitats locaux sur l'ensemble de ses terrains.
4. Le district encouragera la conception et la réalisation d'activités éducatives et de programmes de cours articulés autour de la bonne gestion de l'environnement et de la conservation énergétique. Il favorisera les projets scolaires qui soulignent l'importance de la pensée critique et de la responsabilité sociale face à l'optimisation énergétique, la gestion des déchets et la conservation de l'eau.
5. Le district respectera ou dépassera les exigences imposées aux organismes publics par les lois, les règlements et les politiques provinciales concernant l'action climatique, la conservation énergétique et autres sujets connexes. Outre les normes provinciales, le

district continuera de réaliser ses propres projets de conservation, qu'ils aient été conçus pour l'ensemble du district ou pour des lieux précis.

6. Le district fera valoir l'importance des initiatives de développement durable en tenant les communautés scolaires au courant des améliorations technologiques et des comportements à privilégier.

6.1 Le district appuiera les campagnes de sensibilisation dont le but est d'amener les élèves, le personnel et la communauté à adopter des comportements plus écologiques.

6.2 Le district célébrera les succès.

[Delta School District Sustainability Administrative Procedure 554](#)

## Ressources supplémentaires

- [Climate Change Learning Canada — Benchmarking climate leadership across school boards in Canada](#) : Site en anglais d'une organisation qui compare le bilan écologique de conseils scolaires (ou leurs équivalents) au Canada.
- [ÉcoÉcoles Canada — Vous pouvez encourager le leadership environnemental au Canada](#) : Le plus important programme de certification environnementale bilingue et volontaire au Canada, pour les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. On trouve aussi sur le site des rapports qui font état des progrès réalisés à l'endroit des objectifs de développement durable.
- [Making Progress toward Sustainable Schools — British Columbia School Trustees Association](#) : Rapport en anglais d'une association britanno-colombienne qui analyse les progrès réalisés dans les efforts pour rendre les écoles plus écologiques et qui formule des recommandations.
- [Climate Action Plan 2025–2030 — City of Whitehorse](#) : Plan d'action climatique de Whitehorse (en anglais seulement).
- [Case studies for public sector organizations — Climate Change — Government of British Columbia](#) : Études de cas mettant en scène des organismes publics sur l'enjeu des changements climatiques; publication en anglais du gouvernement de la Colombie-Britannique.
- [Where We Stand: The Integration of Climate Change Education in Canadian Schools — British Columbia Council for International Cooperation](#) : Rapport en anglais seulement du conseil britanno-colombien de coopération internationale en matière climatique.

# 3 CONSERVATION ÉNERGÉTIQUE



## 3. CONSERVATION ÉNERGÉTIQUE

La conservation de l'énergie est un axe central de l'action climatique dans le secteur de l'éducation. Dans de nombreuses collectivités, les écoles sont les plus gros bâtiments publics. De par leur consommation globale d'énergie, elles représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre et des dépenses de fonctionnement des conseils scolaires. En réduisant leur consommation énergétique par des rénovations, l'amélioration de la conception des bâtiments et l'adoption de technologies plus efficaces, les conseils scolaires contribuent aux efforts de réduction des émissions du Canada, en plus de libérer des ressources qu'ils peuvent réinvestir directement dans les classes.

Le choix d'intégrer dans les conventions collectives des dispositions pour conserver l'énergie témoigne d'une volonté partagée des employeurs et des travailleurs et travailleuses de l'éducation de gérer les écoles dans une perspective de durabilité. Toute cette démarche pour protéger l'environnement favorise la transparence et la responsabilisation dans la gestion énergétique, encourage la collaboration par la voie des comités mixtes de l'environnement et fait que les nouvelles constructions et les rénovations intègrent des systèmes à haut rendement énergétique et des sources d'énergie renouvelable.

En négociant l'intégration de mesures de conservation énergétique, comme l'obligation de procéder à des analyses énergétiques et d'intégrer des sources d'énergie renouvelable et des

systèmes de surveillance en temps réel, les organisations membres et associées peuvent aider à faire en sorte que les écoles soient à l'épreuve des changements climatiques, aient une empreinte environnementale moindre, soient des modèles de durabilité pour les élèves et offrent des lieux de travail et d'apprentissage mieux adaptés et plus sains.

## À l'échelle provinciale

### 1. Témoignage d'engagement entre l'employeur et le syndicat en faveur de la durabilité environnementale et de la conservation énergétique — Ontario

« Par conséquent, le Syndicat convient de soutenir l'Employeur dans ses efforts pour éliminer les déchets; conserver l'énergie, les matériaux et les fournitures; améliorer la qualité des services; prévenir les accidents; et renforcer la bonne volonté dans les relations entre l'Employeur, les employés, le personnel universitaire enseignant et administratif, les enfants et le public. » [Green Bargaining for CUPE Locals, page 7](#)

### 2. Témoignage d'engagement pour promouvoir la conservation énergétique — Ontario

« Le programme de conservation énergétique élaboré par la section locale 4156 du SCFP a permis d'épargner plus de cinq millions de kilowattheures, ce qui a réduit les émissions de dioxyde de carbone d'environ 2 000 tonnes. C'est un bon exemple des résultats qui peuvent découler des actions d'un comité de l'environnement en milieu de travail. » [Green Bargaining for CUPE Locals, page 7](#)

### 3. Politiques externes de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) — Ontario

« 8.5. Environnement

C'est la politique d'OSSTF/FEESO :

[...]

8.5.3. que tous les nouveaux édifices scolaires et installations du conseil scolaire devraient être neutres en carbone et que les écoles existantes devraient recevoir un financement du ministère de l'Éducation et des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité pour la rénovation des bâtiments afin de faire en sorte qu'ils fonctionnent de façon optimale et répondent aux normes actuelles ASHRAE; (A.25) »

[Politiques externes d'OSSTF/FEESO \(2025-2026\)](#)

### 4. Politiques externes de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) – Ontario

« 8.5. Environnement

C'est la politique d'OSSTF/FEESO :

[...]

8.5.5. que le ministère de l'Éducation devrait fournir des fonds aux conseils scolaires pour l'installation de panneaux solaires, aux endroits possibles et appropriés, sur toutes les écoles et installations des conseils scolaires. (A.16)

8.5.6. que les autobus à essence doivent être éliminés progressivement et remplacés par des autobus hybrides ou électriques. (A.16) »

[Politiques externes d'OSSTF/FEESO \(2025-2026\)](#)

## À l'échelle locale

### 1. Politique du district scolaire du Grand Victoria sur les pratiques environnementales et la conservation énergétique — Colombie-Britannique

#### Politique 3324 du district scolaire du Grand Victoria (n° 61) — L'environnement « Justification

Le district scolaire estime qu'il faut protéger l'environnement pour préserver notre qualité de vie et que, comme ses écoles, il a pour responsabilité de promouvoir une conscience positive de l'environnement, une conscience qui renforce la relation entre les êtres vivants et leurs habitats naturels et construits.

Cette prise de conscience doit commencer tôt dans la vie des enfants si on veut leur permettre de développer une solide éthique environnementale qui les accompagnera tout au long de leur vie.

#### Politique

Le district s'engage à prendre les mesures suivantes :

#### A. PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

##### 1. Achats

- a. Dans la mesure du possible, acheter des produits fabriqués à partir de matières recyclées.
- b. À usage égal, privilégier les produits les moins nuisibles pour l'environnement.

##### 2. Gestion des déchets

- a. Réduire substantiellement les déchets de papier.
- b. Encourager les pratiques fondées sur les 3 « R » : réduction, réutilisation et recyclage.
- c. Dans la mesure du possible, recycler les matières résiduelles.
- d. Encourager la participation du personnel, des élèves et des parents au programme de recyclage.

### **3. Gestion des installations**

- a. Conserver l'énergie dans l'utilisation de l'équipement et les autres activités de fonctionnement.
- b. Dans la mesure du possible, utiliser des produits écologiques dans l'ensemble des propriétés, y compris les terrains, et pour tous les équipements.

## **B. SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE**

### **1. Intégration des études environnementales**

- a. Encourager l'introduction de notions environnementales dans les programmes scolaires existants, à tous les niveaux.
- b. Encourager les bibliothèques et les centres de ressources scolaires à avoir des ressources sur l'environnement dans leur collection.

### **2. Études environnementales**

- a. Encourager les écoles à offrir des cours d'études environnementales ou des leçons sur le sujet, qu'ils soient proposés par le ministère de l'Éducation ou élaborés localement.

### **3. Excursions scolaires sur le thème de l'environnement**

- a. Appuyer les activités d'apprentissage qui favorisent un large éventail d'excursions choisies sur le thème de l'environnement.

## **C. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT**

1. Tenir compte des impacts environnementaux des programmes éducatifs et opérationnels lors de leur planification.
2. Inciter toutes les écoles à devenir les maîtres d'œuvre de leur propre programme d'éducation environnementale.
3. Dans les limites des ressources disponibles, répondre aux besoins des programmes d'éducation environnementale, par exemple :
  - a. en fournissant aux écoles des outils pédagogiques et autres ressources de qualité sur l'environnement;
  - b. en offrant une assistance en salle de classe et des formations internes au personnel scolaire;
  - c. en coordonnant des projets environnementaux avec la communauté.
4. S'efforcer de travailler avec la communauté et les organismes publics pour promouvoir de saines pratiques environnementales. »

[Greater Victoria School District Policy 3324 The Environment](#)

## **2. Procédure intégrée de gestion de l'énergie et de réduction de l'empreinte carbone — District scolaire de Langley (n° 35) — Colombie-Britannique**

La procédure administrative 546 insiste sur la responsabilité du district de conserver l'énergie et les ressources, et de réduire son empreinte carbone. Elle plaide pour une approche intégrée de la gestion énergétique qui inclut des études de rendement, l'établissement d'objectifs, un plan d'action et le suivi des résultats. [Administrative Procedure 546](#)

### **3. Politique d'engagement en faveur de l'action climatique et des cibles provinciales de réduction des émissions — District scolaire de Maple Ridge — Pitt Meadows (n° 42) — Colombie-Britannique**

En qualité de signataire de la British Columbia Climate Action Charter, le district scolaire n° 42 s'est engagé à mesurer ses émissions de gaz à effet de serre et à en rendre compte, à faire des plans et à prendre des mesures pour atteindre les cibles de réduction des émissions de la province. Dans son plan pour un développement durable, le district vise à réduire, d'ici la fin de 2026, ses émissions de 22 % par rapport à ce qu'elles étaient en 2007. [SD42 Energy and Environmental Sustainability](#)

### **4. Pour la conception et la construction d'écoles écoresponsables — Communiqué de BC Hydro sur une école écologique du district scolaire de Coquitlam (n° 43) — Colombie-Britannique**

L'école élémentaire Coast Salish, la toute première école écologique du district, témoigne de la volonté de celui-ci de conserver l'énergie. L'école est dotée de panneaux solaires, d'une thermopompe hybride, d'éclairage DEL et d'une technologie de surveillance de la consommation d'énergie en temps réel. Selon les prévisions, ces améliorations devraient prévenir l'émission de quelque 740 tonnes de carbone sur 15 ans et réduire les frais d'exploitation d'environ 20 % par rapport aux écoles traditionnelles de taille semblable. [BC Hydro News Release](#)

## **Autres**

### **1. Unifor appuie la célébration de l'Heure pour la Terre dans une convention collective conclue entre sa section locale 114 et B&L Security Patrol Ltd. — Colombie-Britannique**

« Chaque année, à la fin mars, vers 20 h (heure locale), les employées et employés seront invités à participer à la célébration de l'Heure pour la Terre en éteignant les lumières dans leurs maisons et leurs lieux de travail afin de rappeler que tout le monde peut aider à stopper les changements climatiques. » [CAW, Local 114, and B & L Security Patrol Ltd., Article 23.12, Earth Hour, 2012–2015](#)

## 2. Écoles vertes de la Nouvelle-Écosse

« Écoles vertes de la N-É est une initiative captivante qui vous est proposée par Efficiency Nova Scotia pour améliorer la durabilité environnementale au sein des écoles. Ce programme gratuit contribue à appuyer les étudiants, les enseignants et l'ensemble de la communauté scolaire alors qu'ils apprennent à gaspiller moins et à adopter des comportements écoénergétiques. »

Le programme couvre divers aspects de la gestion de l'environnement, dont la consommation d'énergie, la gestion des déchets, la conservation de l'eau, les transports durables et l'achat local, et se sert d'activités éducatives, de présentations, d'autres ressources et d'initiatives rattachées aux programmes d'études. « L'utilisation efficace des ressources et la prise de conscience de notre empreinte écologique sont des compétences qui sont nécessaires alors que la communauté mondiale s'unit pour lutter contre les changements climatiques. » Les syndicats de la Nouvelle-Écosse qui négocient en faveur de pratiques écoresponsables peuvent s'inspirer de ce programme qui constitue une référence pratique et apporte des exemples concrets de formes de soutien sur lesquels peuvent s'appuyer les négociations. [À propos des Écoles vertes de la Nouvelle-Écosse](#)

## 3. Initiative des écoles vertes — Convention collective entre la section locale 1 du Chicago Teachers Union et Christopher House — États-Unis

« 46.2. **Initiative des écoles vertes** : D'un commun accord avec les autres parties et à condition de l'indiquer dans l'ordre du jour de la réunion, le comité des solutions professionnelles peut prendre en considération des mesures de l'initiative des écoles vertes dans les discussions sur les projets de construction ou d'amélioration des installations. Les mesures en question peuvent être les suivantes :

46.2.1. Accélérer le rythme de création d'espaces et de programmes d'éducation en plein air en mettant en œuvre des programmes de compostage et de jardinage communautaire, et d'autres activités de développement durable en milieu scolaire afin de réduire notre empreinte carbone, d'apporter des solutions aux déserts alimentaires et de répondre à d'autres besoins de la communauté.

46.2.2. Installer des panneaux solaires dans les écoles. » [Chicago Teachers Union, Local 1, AFT-IFT, AFL-CIO, Collective Agreement, 2023-2026, Article 46](#)

# 4 TRANSPORT



## 4. TRANSPORT

Les déplacements quotidiens du personnel et des élèves génèrent d'importantes émissions de gaz à effet de serre. La négociation collective peut être l'occasion pour les syndicats représentant les enseignantes et enseignants ainsi que les autres travailleurs et travailleuses de l'éducation et membres du personnel scolaire de promouvoir des moyens de transport écoresponsables. Ceux-ci contribuent à lutter contre les changements climatiques tout en améliorant le bien-être du personnel et l'empreinte écologique de la communauté.

### À l'échelle provinciale

**Convention collective entre la Manitoba Teachers' Society la Manitoba School Boards Association — Ajout concernant Mystery Lake/Thompson — Manitoba**

#### « 1.05 ABSENTÉISME INVOLONTAIRE

Un membre du personnel enseignant qui ne se présente pas au travail en raison d'intempéries qui l'empêcheraient de se déplacer ne subira pas de réduction de salaire pour la période concernée sous réserve que :

1. La GRC ou le ministère du Transport et de l'Infrastructure recommande de ne pas prendre la route en raison des mauvaises conditions routières.

2. Que les transporteurs aériens habituels ne soient pas en mesure d'assurer la liaison vers Thompson et que le ou la membre du personnel n'ait pas d'autres possibilités de s'y rendre en raison de l'horaire des vols. »

[The Manitoba Teachers' Society and Manitoba School Boards Association Collective Agreement, 2022-2026, Addendum 2, 1.05](#)

## Politiques externes de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO)

« C'est la politique d'OSSTF/FEESO :

[...]

8.5.4. que toutes les écoles devraient être accessibles à pied, à vélo ou par transport en commun et que cette accessibilité devrait être un facteur déterminant dans la décision de l'emplacement de tout nouvel édifice. (A.16) »

[Politiques externes d'OSSTF/FEESO \(2025-2026\)](#)

## À l'échelle locale

### 1. Programme de transport actif du Conseil scolaire de Vancouver (n° 39) — Colombie-Britannique

Le conseil scolaire de Vancouver a collaboré avec la Ville pour promouvoir la marche, le vélo et d'autres formes de mobilité active. Leur programme de transport actif (School Active Travel Program) comprend un système de planification des déplacements pour se rendre à l'école, la mise en place de nouvelles limites de vitesse en zones scolaires et la formation de pédibus. Le but est d'augmenter le nombre d'élèves qui ont recours au transport actif et d'accroître la sécurité aux abords des écoles.

[Vancouver School Active Travel Program](#)

### 2. Programme pilote de transport actif du District scolaire de Richmond (n° 38) — Colombie-Britannique

Le district scolaire n° 38 participe au programme pilote de transport actif Active School Travel Pilot Program, qui s'inscrit dans le plan provincial CleanBC et dans la stratégie de mobilité durable « Move. Commute. Connect. ». Ce projet pilote vise à accroître le nombre d'élèves qui se rendent à l'école en transport actif. Parmi les établissements participants figure l'école secondaire J.N. Burnett, du district scolaire de Richmond.

[BC Healthy Communities – Active School Travel](#)

### 3. Politique du District scolaire de North Vancouver (n° 44) sur le développement durable — Colombie-Britannique

Le district scolaire n° 44 incite les élèves à recourir à des moyens de transport actif sécuritaires. Parmi les initiatives mises en place figure notamment le pédibus scolaire (Walking School Bus program), qui permet à des élèves de se rendre à pied à l'école sous la supervision d'adultes spécialement formés, ce qui contribue à réduire la congestion routière aux abords des écoles et à promouvoir la protection de l'environnement.

[North Vancouver School District Policy 613 – Sustainability](#)

### 4. Procédure administrative sur le transport actif — Conseil scolaire du district de Halton — Ontario

« Le conseil scolaire du district de Halton encourage le transport actif pour se rendre à l'école au quotidien. Le fait pour les élèves de privilégier la mobilité douce, l'autobus scolaire ou le transport en commun a des bienfaits sur leur bien-être ainsi que sur leur santé physique et mentale. Cela permet également d'offrir un cadre plus sûr à l'ensemble de la communauté scolaire. »

[Active Transportation Administrative Procedure](#)

## Autres

### 1. Élargissement du programme pilote de carte de transport en commun de la municipalité régionale d'Halifax — Nouvelle-Écosse

L'ensemble des élèves de la municipalité régionale d'Halifax reçoivent gratuitement une carte valable dans les bus et les traversiers d'Halifax et qui leur permet de se rendre à l'école et de découvrir leur communauté. Plus de 28 000 élèves de 59 établissements se familiarisent ainsi avec le réseau de transport en commun. Le programme, qui a coûté au total 1,8 million de dollars pour 2024-2025, a été financé à hauteur de 1,2 million de dollars par la province.

[Student Transit Pass Pilot Expands](#)

### 2. Programme de transport actif du District régional de la capitale — Victoria, Colombie-Britannique

Bien qu'il ne soit pas un district scolaire, le district régional de la capitale soutient les écoles de la région en mettant en place des initiatives favorisant le transport actif. Le programme « Walk & Wheel to School » incite les élèves à se rendre à l'école à pied, à vélo ou en empruntant d'autres formes de mobilité douce, ce qui permet de réduire la congestion routière et de promouvoir l'activité physique. Le programme offre des

ressources et du soutien aux écoles pour organiser des événements et des activités.  
[Walk & Wheel to School Week Guidebook – Capital Regional District](#)

### 3. Indemnité vélo — Conseil National du Travail — Belgique

Des partenaires sociaux ont signé la Convention collective de travail n° 164 en 2023 au sujet des employées et employés qui viennent régulièrement au travail à vélo (l'employeur reçoit du financement sous forme d'exonérations fiscales).

- L'employeur doit accorder une indemnité vélo aux membres du personnel qui prennent régulièrement le vélo (y compris le vélo électrique) pour se déplacer entre leur domicile et leur lieu de travail.
- Seules les personnes qui se rendent régulièrement au travail à vélo ont droit à une indemnité de 0,37 €/km (soit 0,58 \$/km), qui leur est versée avec leur salaire (chiffres de 2026). La distance couverte est limitée à 40 kilomètres par jour (soit 20 km aller, 20 km retour).

[Convention collective de travail n° 164 \(2023\)](#)

[L'Indemnité kilométrique vélo passe à 0,37 €/km en 2026](#)

### 4. Indemnité d'écotransport — Unifor — Colombie-Britannique

« 17.06 Indemnités d'écotransport

L'Employeur fournit au personnel une indemnité de transport selon les critères suivants :

- a) Cet avantage imposable ne peut être accordé qu'aux membres du personnel actuellement admissibles au régime d'avantages sociaux qui sont en fonction depuis au moins un (1) an.
- b) L'employé ou employée admissible doit déposer une demande pour recevoir l'indemnité de transport ou un laissez-passer valable pour un minimum de six (6) mois à la fois. La demande peut être soumise deux (2) fois par an [...].
- c) L'indemnité versée par l'Employeur correspond à 15 % du prix d'un laissez-passer pour les zones 1, 2 ou 3, les 85 % restant étant retenus sur le salaire de l'employé ou employée. L'Employeur achète et remet les laissez-passer mensuels aux collègues participants.
- d) La présente disposition cessera de s'appliquer si un programme gouvernemental (ou un programme similaire) offrant une indemnité équivalente ou supérieure est adopté. »

[Unifor. Local 3000, and Coast Coal Harbour Hotel Vancouver. Article 17.06 Eco-Transit Benefit, 2021-2024.](#)

**5. Programme EcoPass — Travel Manitoba — Manitoba**

« 63:01 Travel Manitoba offre aux employées et employés participant au programme EcoPass un rabais de 75 % pour se déplacer entre leur domicile et leur travail. »

[Travel Manitoba and Manitoba Government and General Employees' Union Local 355](#)

**6. Rabais sur les cartes d'autobus — Alliance de la Fonction publique du Canada — Yukon**

« 19.08 Afin d'encourager les membres du personnel et leur famille à se déplacer en transports en commun, l'Employeur rembourse 50 % du coût d'un abonnement au service de transport en commun municipal. Pour l'application de la présente disposition, « famille » s'entend de l'épouse ou de l'époux, ou du conjoint ou de la conjointe, et des enfants vivant au domicile de l'employé ou employée. »

[The City of Whitehorse and the Public Service Alliance of Canada, Local Y046](#)

# 5 TRANSITION JUSTE



## 5. Transition juste

La « transition juste » s'entend du processus de passer à une économie plus viable et plus verte en tenant compte des répercussions que cela entraîne sur les travailleuses et travailleurs, les industries et les collectivités. Axée sur la planification et le soutien, elle vise à aider les gens à s'adapter à mesure que la technologie, l'emploi et les façons de faire évoluent. Les exemples suivants montrent comment la négociation collective peut inclure des mesures de transition juste pour favoriser la stabilité, le développement des compétences et les possibilités à long terme en cette ère de changements.

### À l'échelle locale

#### 1. Politique du District scolaire de Kootenay Lake (n° 8) sur le développement durable — Colombie-Britannique

En février 2025, ce district scolaire a approuvé la politique 173, sur l'action climatique et le développement durable, en vertu de laquelle le district doit s'adapter aux changements climatiques. La politique requiert notamment la soumission d'un rapport annuel sur les actions et les progrès réalisés afin de mettre l'accent sur les pratiques et l'engagement communautaire en faveur du développement durable.

[Sustainability in SD8](#)

## 2. Appel à l'action de l'Association des commissaires d'écoles de Colombie-Britannique

L'Association des commissaires d'écoles de Colombie-Britannique a publié un rapport exhortant les districts scolaires à faire de l'atténuation des changements climatiques une priorité et à adopter des stratégies en matière d'écoresponsabilité. Le rapport leur demande de mettre l'action climatique au cœur de leurs décisions, et d'ainsi se conformer au plan provincial CleanBC de réduire les émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici 2030.

[The BCSTA Calls for Action on Climate Change in Schools](#)

## 3. Politique du District scolaire de Saanich (no 63) sur la gestion de l'environnement et le développement durable — Colombie-Britannique

Ce district scolaire a adopté une politique sur la gestion de l'environnement et le développement durable en vertu de laquelle il doit instaurer une culture de développement durable et d'apprentissage environnemental, qui passe notamment par la reconnaissance des savoir-faire et savoir-être traditionnels des peuples autochtones. La politique souligne l'importance de réduire l'empreinte carbone du conseil et de tenir compte de considérations écologiques dans les programmes éducatifs et les opérations courantes.

[Policy 20 – Board Policy Handbook – Administrative Procedures](#)

## 4. Politique environnementale du District scolaire du Grand Victoria (n° 61) — Colombie-Britannique

La politique 3324 témoigne de l'engagement de ce district scolaire à promouvoir la protection de l'environnement. Elle établit des critères pour l'acquisition de produits écologiques, de gestion des déchets, d'économie d'énergie et de sensibilisation aux questions environnementales afin de développer une éthique environnementale chez les élèves.

[Policy 3324 The Environment – SD61 BC](#)

## 5. Un exemple d'école verte — District scolaire de Coquitlam (n° 43) — Colombie-Britannique

Avec ses panneaux solaires, sa thermopompe, son éclairage DEL et son outil de suivi énergétique en temps réel, l'école élémentaire de Coast Salish à Coquitlam est un modèle de bâtiment durable. Ces mesures devraient lui permettre de réduire ses coûts de fonctionnement de près de 20 % et ses émissions de carbone d'environ 742 tonnes sur 15 ans. L'école intègre la sensibilisation aux enjeux énergétiques à son programme d'études afin que les élèves adoptent des pratiques écoresponsables.

[Coquitlam's Coast Salish Elementary sets the standard for energy efficient schools with help from the Province and BC Hydro](#)

## 6. Intégration d'objectifs écoresponsables dans les règlements de la section locale de Halton de la FEEO — Ontario

« ARTICLE 3 — OBJECTIFS 3.9 : militer en faveur d'une société plus juste, plus durable et plus équitable. »

[Local Bylaws 2025](#)

## Autres

### 1. Section 1169 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) — Calgary, Alberta

Le SCFP a négocié une disposition qui encourage les pratiques écologiques au travail. Ces pratiques se sont répandues grâce à la création d'un comité de l'environnement formé pour proposer des dispositions écoresponsables lors des négociations. Ainsi, les 18 succursales de la Bibliothèque publique de Calgary ont adopté des programmes de recyclage et de réduction des déchets et des emballages, ainsi que l'utilisation de produits ménagers écologiques.

*« La direction et le syndicat reconnaissent l'importance des pratiques environnementales durables dans notre milieu de travail, pour lesquelles ils partagent un intérêt, un respect et un engagement. Dans la poursuite de cet objectif, les parties reconnaissent que des changements sont nécessaires, suivant une transition réfléchie, et que la mise en œuvre de ces changements passe par la coopération. »*

[Pourparlers — Ressource pour les négociations du SCFP — Négocier un lieu de travail plus écologique](#)

Le concept de transition juste peut figurer dans les conventions collectives des organisations membres sous forme de disposition générale : une transition juste fait en sorte que l'adoption de politiques sur les changements climatiques ne se fasse pas au détriment des travailleuses et travailleurs concernés. Les membres du personnel de l'éducation seront adéquatement formés en vue de la mise en œuvre des initiatives et des programmes d'études écoresponsables.

(Adapté de la planification d'Unifor pour une transition juste dans les conventions collectives.)

### 2. Politiques externes de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO)

« 8.5. Environnement

C'est la politique d'OSSTF/FEESO :

[...]

8.5.20. que tous les gouvernements devraient investir dans des politiques et programmes qui s'alignent au programme "New Deal" vert du Programme des Nations unies pour l'environnement; (A.24) ».

[Politiques externes d'OSSTF/FEESO \(2025-2026\)](#)

## 6 PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES



### 6. PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES

Mettre en place des mesures à l'échelle de la salle de classe et de l'école peut avoir des effets considérables. L'utilisation de produits d'entretien écologiques à l'école donne le bon exemple aux élèves, améliore le bien-être des travailleuses et travailleurs responsables de l'entretien et permet de soutenir des entreprises qui proposent des produits verts.

#### À l'échelle locale

##### 1. District scolaire de Richmond (n° 38) — Colombie-Britannique

Parmi les différentes mesures prises par le district scolaire de Richmond en matière de protection de l'environnement figure l'adoption de produits de nettoyage écologiques. L'objectif est de réduire les emballages et de favoriser l'utilisation de produits d'entretien verts. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie globale visant à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

[Facilities](#)

##### 2. Procédure du District scolaire de Delta en matière de développement durable (n° 37) — Colombie-Britannique

La procédure du district scolaire de Delta en matière de développement durable encourage les pratiques qui protègent les élèves, le personnel, la communauté et l'environnement. Sans faire explicitement mention des produits d'entretien écologiques, elle en encourage l'utilisation en promouvant le remplacement ou l'élimination des substances toxiques.

[Delta School District](#)

## Autres

### 1. Comité d'examen des produits chimiques et du matériel — Lettre d'entente entre la Section 4153 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Conseil scolaire de Hamilton-Wentworth — Ontario

« 4.15 Les parties conviennent de maintenir durant la période visée par la convention collective un comité mixte d'examen des produits chimiques et du matériel, composé de trois (3) personnes représentant l'employeur et de trois (3) personnes représentant la section locale 4153 du SCFP. Ces dernières sont choisies par le Syndicat. Le comité est notamment chargé :

- i) d'élaborer des lignes directrices concernant l'approvisionnement en produits chimiques et matériel dans les installations du conseil scolaire;
- ii) de trouver des options pour remplacer les produits ou le matériel potentiellement dangereux en favorisant notamment l'utilisation de produits écologiques dans les installations du Conseil scolaire afin de protéger l'environnement et d'offrir aux élèves un cadre d'études sain;
- iii) de se réunir deux (2) fois durant l'année, en dehors des mois de juillet et d'août. D'autres réunions peuvent être prévues si le Conseil scolaire et le Syndicat le jugent nécessaire.

[Canadian Union of Public Employees \(CUPE\), Local 4153, and Hamilton-Wentworth Board of Education, Letter of Understanding, Chemical Equipment Review Committee – Ontario, 2019–2022](#)

### 2. Programme d'entretien écologique — Université de la Colombie-Britannique

Le service d'entretien des bâtiments de l'Université a déployé à l'échelle du campus un vaste programme encourageant l'utilisation de produits de nettoyage non toxiques certifiés EcoLogo et de distributeurs de produits chimiques certifiés Green Seal. En outre, l'Université n'utilise que des produits papier entièrement recyclés et a fait installer des sèche-mains écologiques dans tous les bâtiments universitaires, démontrant ainsi sa volonté d'adopter des pratiques d'entretien écoresponsables.

[UBC Facilities](#)

### 3. Recherche de produits respectueux de l'environnement — Section 2012-01 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) — Terrace, Colombie-Britannique

Les membres du SCFP 2012-01 au Centre de ressources pour femmes de Terrace en Colombie-Britannique ont négocié une disposition qui leur permet d'appliquer des principes écoresponsables au travail :

*« Les parties conviennent qu'un environnement de travail sûr et propre est essentiel pour effectuer les tâches de manière satisfaisante. L'employeur s'engage à chercher des produits respectueux de l'environnement. »*

[Pourparlers — Ressource pour les négociations du SCFP — Négocier un lieu de travail plus écologique](#)

### 4. Service Employees International Union — Minneapolis, Minnesota, États-Unis

« La Société et le Syndicat établiront un comité spécial composé de six membres, dont trois seront nommés par le Syndicat, et trois par la Société.

a) Produits chimiques écologiques et équipement sécuritaire : le comité encadrera l'utilisation de produits chimiques écologiques. Il incombe à la Société d'offrir au personnel un milieu de travail sain et sécuritaire. Elle s'engage à adopter des pratiques de travail durables et à utiliser du matériel écoresponsable. Le Syndicat, en accord avec ces objectifs, soutiendra les efforts de la Société en ce sens.

i. La Société fournit l'équipement de protection personnelle prévu dans les MSDS, ou *Material Safety Data Sheets* (fiches de données de sécurité). L'employeur doit fournir au personnel des gants, des masques et/ou des lunettes conformes au MSDS quand la tâche à effectuer le requiert. L'employeur doit en outre former le personnel sur l'utilisation, le mélange et l'entreposage des produits d'entretien. Aucun membre du personnel ne peut être tenu d'accomplir une tâche dans des conditions dangereuses et son refus ne peut constituer un motif de licenciement ou de sanction disciplinaire.

[...]

iii. L'employeur doit s'efforcer dans la mesure du possible de n'utiliser que des produits d'entretien écoresponsables.

[Service Employees International Union, Local 26, and Minneapolis-St.Paul Contract Cleaners Association, Master Contract Bargaining Agreement, Article 18.13 Ad Hoc Committee, 2016–2019](#)

# 7 SANTÉ ENVIRONNEMENTALE/ MILIEU DE TRAVAIL SAIN



## 7. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE/MILIEU DE TRAVAIL SAIN

Il est plus facile de rendre les milieux de travail plus verts si des mécanismes sont mis en place pour régulièrement faire un état des lieux en vue d'améliorer les choses. Il peut s'agir de créer des postes chargés des questions de santé et de sécurité dans un lieu de travail donné, ou d'établir des protocoles à suivre en cas de situations exceptionnelles, comme des phénomènes météorologiques extrêmes. Ces protocoles seront plus efficaces s'ils sont revus régulièrement.

Si l'histoire et le climat du Canada ont fait en sorte qu'il existe différentes procédures à suivre par temps froid, les protocoles applicables aux épisodes de chaleur sont souvent incomplets ou inexistant dans de nombreux milieux de travail, malgré les canicules toujours plus fréquentes. Une façon de remédier au problème serait de rendre obligatoire l'installation de systèmes de climatisation dans toutes les écoles et d'ajuster le code du bâtiment pour que les nouveaux établissements soient adaptés au climat.

### À l'échelle provinciale

1. Lignes directrices à suivre en cas d'intempéries — The Manitoba Teachers' Society

## « 5.04 INTEMPÉRIES

1. Chaque division scolaire doit instaurer des procédures à suivre définissant les attentes professionnelles de la division envers le personnel enseignant en cas d'intempéries.
2. Si une division scolaire ferme une école en raison d'intempéries, son personnel enseignant n'est pas tenu de se présenter sur le lieu de travail et ne doit pas subir de réduction de salaire. »

[The Manitoba Teachers' Society and Manitoba School Boards Association Collective Agreement, 2022-2026.](#)

## 2. Situations d'urgence — Rémunération des enseignantes et enseignants suppléants — The Manitoba Teachers' Society

« En cas de situation d'urgence nécessitant la fermeture d'une école, les enseignantes suppléantes et enseignants suppléants seront rémunérés au même titre que si l'école était restée ouverte. Dans pareil cas, la division scolaire peut assigner l'enseignant suppléant ou l'enseignante suppléante à un autre établissement. »

[The Manitoba Teachers' Society and Manitoba School Boards Association Collective Agreement 2022-2026, Article 9.05.](#)

## 3. Procédures à suivre par temps chaud et humide — Conseil scolaire du district de Halton — Ontario

« 4. Plan d'action en cas de forte chaleur — Le plan doit être mis en place dans les conditions météorologiques suivantes :

- L'humidex est égal ou supérieur à 35 °C.
- Environnement Canada émet un avertissement de chaleur.
- Il y a un avertissement de smog et des températures élevées (27-30 °C).
- Une canicule est en cours (après au moins trois jours à 32 °C ou plus). »

« 1.2 Mesures générales de prévention et de contrôle

- [...]
- En cas de brise, et si le niveau d'humidité n'est pas excessif, vous pouvez ouvrir les fenêtres.
- Favorisez la circulation d'air en utilisant des ventilateurs si la température est inférieure à 35 °C et que le niveau d'humidité relative est inférieur à 70 %.

- Maintenez les stores et les rideaux fermés dans les salles de classe et les bureaux directement exposés au soleil. Éteignez les lampes qui ne sont pas indispensables.
- Si l'école est climatisée par endroits, vous pouvez instaurer un système de rotation des classes afin qu'elles s'y tiennent à tour de rôle.
- Dans la mesure du possible, reportez les activités physiques et adaptez-en l'intensité.
- Évitez les activités en plein soleil.
- Augmentez au besoin la fréquence et la longueur des pauses.
- Diminuez la température corporelle en plaçant une serviette en papier ou un linge humide sur la tête, le front ou la nuque. On peut aussi se plonger les avant-bras dans de l'eau froide. »

### [Inclement Weather Procedures](#)

#### 4. Lettre d'entente concernant les températures anormalement élevées en classe — Conseil scolaire du district de Toronto — Ontario

« Le Conseil élaborera d'ici le 30 avril 2025 en consultation avec le Syndicat des lignes directrices sur la marche à suivre pour gérer les températures anormalement élevées en classe lorsqu'Environnement Canada émet un avertissement de chaleur pour la ville de Toronto. Il enverra ces lignes directrices aux directions d'école, qui les transmettront au personnel enseignant durant l'année. »

Les lignes directrices présenteront des stratégies que les membres du personnel enseignant pourront au besoin mettre en place en consultation avec la direction de leur établissement. »

[Collective agreement between the TDSB and the ETFO \(2022-2026\)](#)

## À l'échelle locale

### 1. District scolaire de Comox Valley (n° 71) — Colombie-Britannique

**Responsable de la santé et de la sécurité :** Le district a créé un poste spécial pour le déploiement et la gestion de programmes complets en matière de santé, de sécurité et de préparation aux situations d'urgence. Ces fonctions permettent d'offrir un cadre sain et sûr au personnel et aux élèves.

[Public Health Association of BC](#)

## Autres

### 1. Des comités paritaires en santé et sécurité au travail chargés de mener des évaluations obligatoires des risques liés au climat et aux conditions météorologiques

**Évaluations des risques liés au climat :** Inclusion dans les conventions collectives d'évaluations obligatoires des risques liés au climat et aux conditions météorologiques, dans le cadre des responsabilités du comité paritaire en santé et sécurité au travail.

[Programme de négociation collective d'Unifor \(2023-2026\)](#)

**Protection contre les températures extrêmes :** Certains syndicats, notamment des sections locales d'Unifor, ont négocié des dispositions pour protéger leurs membres contre les températures extrêmes sur leur lieu de travail.

[Programme de négociation collective d'Unifor \(2023-2026\)](#)

### 2. Mesures d'atténuation de la chaleur — Unifor — Ontario

« Accroître la fréquence et la durée des pauses en cas de forte humidité. Les relevés d'humidex doivent être effectués à chaque heure à partir d'un lieu central de l'établissement et transmis aux responsables des opérations par les chefs de quart.

- Humidex de 36 °C à l'échelle de l'établissement : 5 minutes de pause par heure, lorsqu'une pause n'est pas déjà prévue durant cette heure-là.
- Humidex de 40 °C à l'échelle de l'établissement : 10 minutes de pause par heure, lorsqu'une pause n'est pas déjà prévue durant cette heure-là.
- Humidex de plus de 40 °C à l'échelle de l'établissement : 15 minutes de pause par heure, lorsqu'une pause n'est pas déjà prévue durant cette heure-là.

[Unifor. Local 1285, and Android Brampton LLC. Collective Agreement. Article 10.11 Heat Relief, 2021-2024.](#)

### 3. Protocole d'entente entre MoveUP (section locale 378 du Canadian Office and Professional Employees) et BC Hydro (2014-2019) — Colombie-Britannique

« Le télétravail peut être recommandé à court préavis et pour de brèves périodes dans des circonstances exceptionnelles. Les circonstances exceptionnelles s'entendent des situations imprévisibles hors du contrôle de BC Hydro, notamment :

- les catastrophes naturelles telles que les inondations, les tremblements de terre, les ouragans, les tornades;
- les pannes de courant;

- les pandémies;
- les états d'urgence déclarés par le gouvernement ou la police;
- les incendies (feux de forêts ou autres) et les tempêtes de neige.

Le présent protocole d'entente s'applique lorsque BC Hydro établit que des circonstances exceptionnelles se sont produites ou sont susceptibles de se produire. Le service des relations avec le personnel préviendra le Syndicat lorsque le protocole est en vigueur. Si les circonstances exceptionnelles perdurent plus de trois semaines, l'accord du Syndicat sera nécessaire pour que le protocole continue de s'appliquer et il ne sera pas indûment refusé. Si des circonstances exceptionnelles autres que celles citées ci-dessus devaient se produire, l'accord du Syndicat sera nécessaire avant d'appliquer le protocole d'entente, et il ne sera pas indûment refusé. »

[Power Tech Labs Inc. Memorandum of Understanding #79 Re Telework Project: Exceptional Circumstances, 2014- 2019.](#)

#### **4. Surveillance du stress thermique — Unifor — Ontario**

« CAMI reconnaît que le fait de travailler dans un environnement très chaud et très humide peut entraîner des maladies. Afin que l'ensemble des membres du personnel bénéficient d'une protection, CAMI et le Syndicat ont négocié un Plan d'intervention en cas de canicule pour répondre aux besoins particuliers de la main-d'œuvre. Les personnes remplaçant le représentant ou la représentante en matière de santé et de sécurité ou d'autres représentants ou représentantes du Syndicat accompagneront la direction lors des relevés de la température et du niveau d'humidité, sauf en cas d'entente mutuelle. CAMI accepte en outre de former les représentantes et représentants en matière de santé et de sécurité ainsi que leurs remplaçants ou remplaçantes et les membres du comité syndical sur l'utilisation des appareils de contrôle de la température et sur les lignes directrices susmentionnées. »

[Local 88, Unifor, and General Motors of Canada, CAMI Assembly, Letter of Understanding #41, Heat Stress Monitoring, 2013–2017](#)

#### **5. Groupe de travail provincial pour la santé et la sécurité — Directive sur l'exposition à des températures élevées publiée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario**

« Conformément à la *Loi sur l'éducation*, les conseils scolaires sont tenus d'offrir des locaux adéquats aux élèves de leur région. Ils sont aussi tenus de mettre en place,

conformément au règlement municipal applicable, des protocoles de gestion des températures élevées dans leurs écoles.

Combinée à l'expertise de divers représentants des associations d'employeurs, des fédérations d'enseignantes et d'enseignants, des syndicats de travailleuses et de travailleurs en éducation et des associations de directions et directions adjointes de la province, la Directive est un outil pratique dont les conseils scolaires peuvent se servir pour créer des protocoles adéquats et ainsi garantir la sécurité de leurs élèves et de leur personnel. La Directive décrit les risques pour la santé, les exigences ministérielles ainsi que les mesures préventives et réactives, en plus de fournir une liste de ressources supplémentaires qui aideront les conseils scolaires à élaborer leurs propres pratiques courantes de gestion de la chaleur dans les écoles.

[Note de service 2019 : B12 envoyée aux directions de l'éducation et cadres supérieurs de l'administration des affaires](#)

[Tableau de référence](#)

[Directive sur l'exposition à des températures élevées](#)

## **6. Centres de santé des travailleurs(es) de l'Ontario Inc. (OHCOW) — Ontario**

Trousse sur le stress thermique à l'attention des travailleurs et travailleuses. Bien que le site soit en anglais, la plupart des outils sont offerts dans les deux langues.

[Heat Stress Toolkit for Workers](#)

## 8 PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE LA POLLUTION



### 8. PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE LA POLLUTION

L'adoption de pratiques non polluantes et à faible impact protège la santé du personnel et des élèves et favorise leur sécurité. La pollution découlant des déchets, des produits de nettoyage, des véhicules et des systèmes de gestion de l'énergie et de l'eau affecte directement la qualité de l'air intérieur et les conditions de travail générales. En s'engageant à limiter la pollution et en adoptant des pratiques d'approvisionnement écoresponsables, les syndicats peuvent contribuer à créer des environnements d'apprentissage plus sûrs, plus sains et plus durables. Des dispositions en ce sens permettent également aux écoles publiques de poursuivre des objectifs écologiques plus globaux, de faire preuve de leadership environnemental, de réduire leurs dépenses et de donner un exemple de gestion responsable aux élèves et aux communautés.

#### À l'échelle provinciale

##### 1. Résolution de la FEEO sur l'approvisionnement alimentaire, adoptée en 2024 — Ontario

QUE LA FEEO crée des lignes directrices afin de tenir compte de l'impact écologique des choix alimentaires, des emballages et de l'approvisionnement lorsque de la nourriture est servie dans le cadre des événements provinciaux.

## 2. Procédure pour des réunions écoresponsables — Conseil scolaire du district de Halton — Ontario

Lorsqu'il organise ou parraine des événements, le conseil scolaire du district de Halton doit, dans la mesure du possible, veiller à réduire l'impact environnemental de ses choix (lieu, services alimentaires, transport, matériel, etc.). [Green Meeting Guidelines](#)

## 3. Procédure relative à l'eau en bouteille — Conseil scolaire du district de Halton — Ontario

Conformément à sa politique en matière de durabilité, le conseil scolaire du district de Halton souhaite faire preuve de leadership environnemental dans le choix et l'utilisation de toutes les ressources, réduire sa consommation de fournitures et d'énergie, et diminuer sa production de déchets. Cette politique interdit l'achat d'eau en bouteille avec des fonds publics, sauf lorsqu'il est impossible d'accéder à l'eau potable d'un réseau municipal. [Commercially Bottled Water Administrative Procedure](#)

## À l'échelle locale

### 1. District scolaire du Grand Victoria (n° 61) — Colombie-Britannique

Politique 3324 : Environnement : Cette politique souligne la responsabilité du district de privilégier des pratiques environnementales. Elle comprend des lignes directrices concernant l'achat et l'utilisation de produits écoresponsables pour l'entretien des installations et des terrains du district, ainsi que la réduction des déchets en papier. [Greater Victoria School District Policy 3324 The Environment](#)

Règlement 3521.0 : Lutte antiparasitaire intégrée : Ce règlement oblige le district à utiliser le moins de pesticides possible sur les terrains des écoles, à privilégier les alternatives sans pesticides et à adopter une approche de lutte antiparasitaire intégrée qui inclut des mesures de contrôle biologiques, physiques et mécaniques. [Regulation 3521.0 Integrated Pest Management](#)

### 2. District scolaire de Saanich (n° 63) — Colombie-Britannique

Politique 20 : Protection de l'environnement et durabilité : Cette politique oblige le district à réduire son empreinte carbone en utilisant le moins de ressources et d'énergie possible. Elle souligne l'importance de tenir compte des impacts environnementaux lors de la planification des programmes opérationnels et éducatifs. [Policy 20, Administrative Procedures – Environmental Stewardship & Sustainability](#)

### 3. District scolaire de North Vancouver (n° 44) — Colombie-Britannique

**Politique 613 : Durabilité** : Cette politique définit l'engagement du district à réduire son impact environnemental en économisant l'énergie et l'eau, et en diminuant ses déchets et ses émissions de gaz à effet de serre. Elle porte également sur les pratiques d'approvisionnement durables et le soutien aux initiatives locales de durabilité. [North Vancouver School District Policy 613 – Sustainability](#)

### 4. District scolaire de Langley (n° 35) — Colombie-Britannique

**Procédure administrative 546** : Cette procédure souligne la responsabilité du district de conserver l'énergie et les ressources pour réduire son empreinte carbone. Elle comprend des stratégies comme l'adoption d'un éclairage écoénergétique et la transition vers des véhicules électriques. [Administrative Procedure 546 – Energy and Environment](#)

## Autres

### 1. Réduction de la consommation en milieu de travail — British Columbia Public Service Agency et B.C. Government and Service Employees' Union (BCGEU) — Colombie-Britannique

« 29.4 Responsabilités du Comité [mixte ministériel]

[...]

(c) Le Comité a aussi le pouvoir de faire des recommandations au Syndicat et à l'Employeur concernant ce qui suit :

[...]

(4) examiner les mesures que l'Employeur peut prendre pour réduire la consommation de ressources non renouvelables et renouvelables au travail, pour accroître la quantité de matériaux réutilisés au travail et pour mettre en œuvre des programmes de recyclage. » [16th Master Agreement, Article 29.4.c, Responsibilities of Joint Committee, 2012–2014](#)

### 2. Énergie renouvelable — Chicago Teachers Union, Chicago, Ill — États-Unis

46.2.4. La totalité (100 %) de l'énergie qui alimente nos écoles doit provenir de sources renouvelables carboneutres.

[Chicago Teachers Union, Local 1, AFT-IFT, AFL-CIO, Collective Agreement, Article 46](#)

### 3. Préservation des ressources et élimination du gaspillage — Ottawa — Ontario

« Le Syndicat reconnaît la nécessité de préserver les ressources et d'éliminer le gaspillage, et accepte de coopérer avec l'employeur pour proposer et appliquer des mesures en ce sens. »

[International Brotherhood of Teamsters, Local 230, and Lafarge Canada. Bearbrook Quarry and Stone Crushing Plant, Ottawa, Article 16.4, 2020-2024.](#)

#### **4. Recyclage et réduction des déchets — Colombie-Britannique**

« Article 24 Recyclage et réduction des déchets

24.01 L'Université fournira des installations pour la réutilisation ou le recyclage sécuritaire des matières résiduelles générées au travail.

24.02 Un employé ou une employée peut refuser d'effectuer une tâche qui constituerait une infraction aux lois environnementales provinciales ou fédérales. » [Collective Agreement between the University of British Columbia and International Union of Operating Engineers, Local 882](#)

#### **5. Politiques externes de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) — Ontario**

« 8.5.7. que tout le personnel des conseils scolaires reçoive une formation appropriée et une infrastructure ainsi que les services du personnel de soutien dans le but de contribuer à créer, mettre en place et appuyer un programme de recyclage « zéro déchet » pour toutes les écoles financées par les deniers publics. (A.16) » [Politiques externes de l'OSSTF/FEESO, 2025-2026](#)



# PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL AXÉ SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## 9. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL AXÉ SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'accès à du perfectionnement professionnel axé sur le climat et la durabilité est un droit, puisqu'il permet au personnel de travailler de façon sécuritaire et efficace à mesure que les conditions environnementales évoluent. Puisque les effets des changements climatiques — chaleur, mauvaise qualité de l'air, inondations et raréfaction des ressources — touchent directement le personnel de l'éducation, une formation adéquate est essentielle pour garantir la santé, la sécurité et la préparation au travail. Négocier des ressources et du temps pour le perfectionnement professionnel, c'est outiller le personnel pour faire face à ces réalités, mais aussi pour militer en faveur de pratiques durables et de milieux de travail plus sûrs. En inscrivant ce droit dans les conventions collectives, on réaffirme que la formation professionnelle écoresponsable est essentielle pour protéger les travailleurs, les travailleuses et leurs communautés.

### À l'échelle locale

1. Résolution sur la création du Prix pour la durabilité en éducation, adoptée — Section locale de Halton (FEEO) — Ontario

Qu'il soit résolu que la section locale de Halton de la FEEO crée un prix pour la durabilité en éducation, qui serait décerné lors de sa soirée de célébration, afin de reconnaître le travail

environnemental effectué par un ou une membre en classe, à l'école ou à l'échelle du conseil scolaire.

**Justification :** Un grand nombre de membres du conseil scolaire s'impliquent dans la sensibilisation environnementale. Le fait de célébrer et de saluer ce travail important est un excellent moyen de mobiliser les membres et de souligner l'importance des efforts liés à l'environnement et à la justice climatique.

## 2. Résolution sur la création d'une bourse environnementale, adoptée — Section locale de Halton (FEEO) — Ontario

Qu'il soit résolu que la section locale de Halton de la FEEO crée une bourse de 1 000 \$ destinée aux étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire inscrits dans un programme lié à l'environnement ou au travail environnemental.

**Justification :** L'environnement et les changements climatiques sont des questions urgentes et importantes. Les enfants de certains membres étudient dans ce domaine; le soutien et la reconnaissance de la section locale seraient les bienvenus et contribueraient à mobiliser les membres.

## 3. District régional de Squamish-Lillooet (DRSL) — Colombie-Britannique

Le DRSL s'est associé aux districts scolaires n° 48 (Sea to Sky) et 74 (Gold Trail) pour permettre à jusqu'à 15 classes de participer au programme Cool It! de la BC Sustainable Energy Association chaque année. Cette initiative fournit au personnel de l'éducation des ressources pour enseigner les notions de leadership climatique et d'écoresponsabilité aux élèves, afin de les mobiliser par rapport aux questions environnementales.

[Cool It! Climate Leadership Training](#)

## 4. Independent Schools Association of British Columbia (ISABC) — Colombie-Britannique

L'ISABC propose « The Collaborative », une série de formations professionnelles de plusieurs jours destinées au personnel enseignant de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. L'objectif est de transformer le discours pessimiste sur les changements climatiques en message d'espoir et d'action, afin de réduire l'écoanxiété chez les élèves et de les inciter à agir. [ISABC 2026 Professional Development Day](#)

## 5. Partenariat entre la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (FECB) et le gouvernement pour créer des ressources pédagogiques sur les changements climatiques — Colombie-Britannique

La FECB participe à l'élaboration de ressources pédagogiques sur les changements climatiques. Par exemple, en 2025, elle a collaboré avec le ministère de l'Énergie et des Solutions climatiques de la Colombie-Britannique pour produire une ressource à l'intention des classes de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.

## 6. Perfectionnement professionnel et ateliers de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (FECB) — Colombie-Britannique

### 1. Justice climatique 101

**Durée :** 2 à 3 heures

**Aperçu :** Présentation des réalités scientifiques et politiques liées aux changements climatiques, notamment ses effets disproportionnés sur les peuples autochtones, les communautés racialisées, les femmes et les pays de l'hémisphère Sud. Réflexion sur ce que le personnel de l'éducation peut faire en faveur de l'action climatique au sein du système d'éducation.

**Réservation :** Disponible sur demande auprès de la Division des dossiers professionnels et sociaux de la FECB. [BCTF – Book Professional and Social Issues Workshops](#)

### 2. Agir pour la justice climatique

**Durée :** 3 heures

**Aperçu :** En présentant les changements climatiques sous l'angle de la justice sociale, cet atelier invite le personnel de l'éducation à prendre part à un exercice de réflexion critique et d'apprentissage par la découverte pour développer des stratégies de sensibilisation à la justice climatique adaptées aux différents niveaux scolaires.

**Réservation :** Disponible sur demande auprès de la Division des dossiers professionnels et sociaux de la FECB. [BCTF – Book Professional and Social Issues Workshops](#)

### 3. Enseigner à l'ère de l'écoanxiété

**Durée :** 1,5 à 3 heures

**Aperçu :** Cet atelier met en lumière les émotions que peut susciter la sensibilisation aux changements climatiques — comme la peur, le désespoir et le sentiment de deuil — et propose des stratégies pour aider le personnel de l'éducation et les élèves à composer avec ces émotions.

**Réservation :** Disponible sur demande auprès de la Division des dossiers professionnels et sociaux de la FECB. [BCTF – Book Professional and Social Issues Workshops](#)

### 4. École écolo : La sécurité alimentaire

**Durée :** 90 minutes

**Aperçu** : Cet atelier explore les questions de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, en soulignant leurs impacts sur la justice sociale à l'échelle locale et mondiale. Il propose des activités à effectuer en classe pour amener les élèves à mieux comprendre ces questions et à se mobiliser.

**Réservation** : Disponible sur demande auprès de la Division des dossiers professionnels et sociaux de la FECB. [BCTF – Book Professional and Social Issues Workshops](#)

#### 5. École écolo : L'accès à l'eau

**Durée** : 2 heures

**Aperçu** : Cet atelier a pour but d'amener les participantes et participants à mieux comprendre le droit fondamental d'accès à l'eau à l'échelle mondiale et locale, et d'encourager l'activisme en classe et ailleurs.

**Réservation** : Disponible sur demande auprès de la Division des dossiers professionnels et sociaux de la FECB. [BCTF – Book Professional and Social Issues Workshops](#)

#### 6. Des leçons pour la justice climatique en Colombie-Britannique

**Niveaux scolaires** : De la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

**Aperçu** : Cette trousse pédagogique propose des ressources pour sensibiliser les élèves aux liens entre l'action climatique et la justice sociale dans les communautés de la province. Elle comprend des modules sur des sujets comme la production alimentaire industrielle, le consumérisme et le développement d'une économie verte.

**Ressource** : Disponible sur le site Web de la FECB. [BCTF – Climate Justice in BC: Lessons for Transformation](#)

## Autres

### 1. Perfectionnement professionnel pour le personnel de l'éducation concernant le programme d'études et les initiatives scolaires — Chicago Teachers Union, Chicago — États-Unis

« 46.2.3. Offrir du perfectionnement professionnel pour favoriser l'intégration des technologies vertes (notamment solaires) au programme d'études sur la justice climatique pour tous les niveaux scolaires.

[Chicago Teachers Union, Local 1, AFT-IFT, AFL-CIO, Collective Agreement, Article 46](#)

[...]

46.3. Communication de l'information : À la demande du Comité des solutions, l'Employeur doit lui communiquer l'information relative aux subventions et au financement des installations lorsque des projets connexes sont à l'ordre du jour du

Comité. »

[Chicago Teachers Union, Local 1, AFT-IFT, AFL-CIO, Collective Agreement, Article 46](#)

## 2. Programmes liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement — Unifor — Canada

« 1. La Société et le Syndicat reconnaissent l'importance de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans l'exploitation du Complexe. La Société reconnaît sa responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes liés à la santé, la sécurité et l'environnement qui, selon elle, favorisent la santé et la sécurité du personnel, ainsi qu'une exploitation sûre et écoresponsable du Complexe. » [Unifor, Local 835, and Pieridae Energy Limited, Waterton Complex, Alberta. Collective Agreement, Article XVII Health, Safety and Environment, 2024–2026](#)

## 3. Programme EnviroWild — Yukon

Le gouvernement du Yukon offre le **programme EnviroWild**, qui propose des ressources éducatives environnementales et de l'aide au personnel enseignant du territoire. Ce programme comprend des présentations en classe, des activités extérieures et l'accès à un réseau de spécialistes en éducation environnementale. Le programme offre des ressources imprimées et en ligne, des plans de leçon et des occasions de perfectionnement professionnel au personnel enseignant pour l'aider à atteindre les objectifs du programme d'études qui sont liés à la sensibilisation environnementale. [Programme EnviroWild](#)

## 4. Climatologue spécialisée en sensibilisation — Yukon

L'Université du Yukon emploie une **climatologue spécialisée en sensibilisation**, qui collabore avec le personnel de l'éducation à l'élaboration et à la mise en œuvre de modules sur les changements climatiques. Ceux-ci sont conçus pour s'intégrer au programme d'études actuel du Yukon, en mettant l'accent sur divers sujets (science climatique, effets des changements climatiques, solutions et savoir autochtone). L'initiative vise à aider le personnel enseignant à sensibiliser les élèves aux changements climatiques dans l'ensemble du territoire. [Yukon University Outreach Climatologist](#)

## 5. Planification stratégique pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets — Yukon

L'Université du Yukon offre un cours sur la planification stratégique pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets (CCPC 502). Destiné principalement aux personnes souhaitant obtenir un certificat en politiques climatiques, ce cours propose des pistes pour planifier l'adaptation aux changements climatiques et

l'atténuation de leurs effets, ce qui peut contribuer à orienter les approches éducatives et l'élaboration des politiques dans la région. [Yukon University CCPC 502 Course](#)

## **6. Conservation Corps NL — Terre-Neuve-et-Labrador**

Conservation Corps Newfoundland and Labrador (CCNL) offre des programmes éducatifs sur les changements climatiques aux écoles et aux organisations jeunesse de la province, du financement pour les projets d'action climatique dirigés par des jeunes et des ressources de perfectionnement professionnel sur les changements climatiques. L'objectif est d'aider les jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador à mieux comprendre la science du climat, les impacts des changements climatiques et les solutions possibles. [Conservation Corps Newfoundland & Labrador](#)

## **7. Balado sur les changements climatiques de Conservation Corps NL — Terre-Neuve-et-Labrador**

Une série de balados pour aider le personnel enseignant à sensibiliser les élèves aux changements climatiques. En misant sur des stratégies d'apprentissage pratique axé sur la découverte, on donne aux élèves les moyens de mener des projets d'apprentissage approfondi. Cette série de balados en deux parties a été spécialement conçue pour le personnel de l'éducation, les détenteurs et détentrices des savoirs traditionnels, et les jeunes leaders de Terre-Neuve-et-Labrador. [CCNL's Podcast – Teaching Climate Change Series](#)

## CONCLUSION

La raison d'être du présent *Guide de négociation écoresponsable* est d'aider les membres du personnel de l'éducation ainsi que leurs syndicats et les équipes de négociation à façonner un système d'éducation publique qui est adapté aux réalités des changements climatiques et qui contribue à un avenir plus durable. La crise climatique n'est plus une abstraction lointaine : elle a déjà des impacts tangibles sur nos collectivités et nos districts scolaires, ainsi que sur la vie des élèves et des membres du personnel de l'éducation partout au pays. Les jeunes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année ont besoin de modèles de leadership, d'intégrité et d'action : la négociation collective est une occasion concrète pour le personnel enseignant et les syndicats de jouer ce rôle.

Le présent guide a été créé à la demande des organisations membres et associées de la CTF/FCE. Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2024, celles-ci ont approuvé la création du Groupe de travail sur les changements climatiques, en vue d'étudier les impacts des changements climatiques sur l'éducation publique et de renforcer le rôle des syndicats de l'enseignement dans la lutte contre ce phénomène. Cette démarche découlait de résolutions antérieures de l'AGA demandant d'intégrer la sensibilisation aux changements climatiques aux programmes d'études de tous les niveaux scolaires partout au pays. Ces décisions confirment une conviction commune : l'éducation publique doit contribuer à bâtir un avenir durable, équitable et adapté aux changements climatiques. La création du présent guide est l'un des résultats concrets de cette mission collective.

Les clauses, les stratégies et les exemples présentés dans ce guide démontrent que les syndicats du Canada — et du monde entier — adoptent déjà des approches novatrices pour protéger l'environnement dans leurs conventions collectives. Le personnel de l'éducation prouve que la table de négociation peut être un puissant vecteur d'action climatique de différentes façons : comités mixtes sur l'environnement, mesures d'action climatique, objectifs de réduction des émissions, achats écologiques, incitations au transport durable, mesures pour un milieu de travail sain, perfectionnement professionnel axé sur le climat, etc. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ces mesures améliorent les conditions de travail et d'apprentissage, renforcent le bien-être de la communauté et montrent aux élèves un exemple de leadership responsable et visionnaire.

Plus qu'un simple outil de référence, ce guide constitue une invitation. S'attaquer aux changements climatiques dans le cadre des relations du travail exige du courage, de la persévérance et de la collaboration. De leur côté, les syndicats doivent réexaminer leurs priorités de négociation, élargir leur définition du bien-être du personnel et veiller à ce que la durabilité soit considérée comme un élément essentiel à des conditions de travail décentes. Quant à eux, les employeurs, notamment les conseils scolaires et les gouvernements des

provinces et territoires, doivent reconnaître que la responsabilité environnementale est indissociable de leur devoir de diligence envers les élèves et le personnel. Collectivement, nous devons comprendre que chaque clause négociée, chaque comité créé et chaque politique mise en œuvre est une occasion de faire évoluer nos systèmes d'éducation vers un avenir plus sain, plus sûr et plus durable.

La négociation écoresponsable exige un effort collectif. L'intensification des changements climatiques, l'évolution technologique et les différences entre les politiques et les infrastructures régionales font que des idées, des clauses et des pratiques exemplaires novatrices émergent constamment. Pour cette raison, la CTF/FCE considère le présent guide comme un document évolutif — que nous pourrions adapter et enrichir à mesure que nos organisations membres et associées continueront d'innover lors de leurs négociations respectives. Nous les invitons à contribuer activement à la mise à jour de ce guide, afin que son contenu demeure fiable et pertinent. Si votre organisation a négocié des clauses, des politiques ou des initiatives liées à la durabilité, à l'action climatique, à la santé environnementale ou à tout autre thème abordé dans le présent guide, nous vous encourageons à les partager avec la CTF/FCE. Vous pouvez envoyer vos propositions, vos exemples ou vos demandes au **directeur du Bien-être du personnel enseignant et de la Négociation collective de la CTF/FCE, Mischa Terzyk**, à l'adresse [mterzyk@ctf-fce.ca](mailto:mterzyk@ctf-fce.ca).

En partageant nos connaissances et en collaborant, nous pouvons renforcer l'impact de chaque cycle de négociations locales et provinciales, orienter nos efforts vers des objectifs climatiques communs et faire entendre la voix du milieu de l'éducation publique face à l'un des défis les plus importants de notre époque. L'action climatique n'est pas seulement un impératif environnemental, c'est aussi un impératif éducatif. Les élèves méritent d'apprendre, de grandir et de rêver dans un monde où les adultes auront choisi la responsabilité plutôt que la commodité, la collaboration plutôt que l'indifférence, et l'espoir plutôt que la résignation. En tant que membres du personnel de l'éducation et syndicalistes, nous avons une occasion en or d'incarner ce choix.

Le travail qui nous attend est urgent, mais il ouvre aussi la porte à toutes sortes de possibilités. En cheminant ensemble vers un avenir sobre en carbone, assurons-nous d'apporter à nos négociations la rigueur, la prévoyance et l'engagement que nous voudrions voir en nos élèves à l'avenir. Ensemble, nous pouvons bâtir des systèmes scolaires — et un pays — qui protègent à la fois les êtres humains et la planète.

La CTF/FCE et son Groupe de travail sur les changements climatiques se réjouissent à l'idée de poursuivre ce travail avec vous, d'apprendre de votre leadership et de renforcer ce guide grâce à vos contributions. Nos efforts communs d'aujourd'hui contribuent à

façonner un avenir plus durable et plus juste, pour le personnel scolaire, les élèves et les générations futures.